



DUERP EN POISSONNERIE - PRÉSENTIEL -



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les obligations réglementaires relatives au DUERP.
- Identifier les risques spécifiques à l'activité de poissonnerie.
- Maîtriser les étapes pour élaborer et mettre à jour le DUERP.
- Savoir impliquer les salariés dans la démarche de prévention.



PUBLIC CIBLÉ

Responsables, gérants de poissonneries, et toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis particulier n'est nécessaire.



DURÉE

4 heures



HORAIRES DES SESSIONS

À définir



LIEU DE FORMATION

Sur le lieu de travail
ou dans un centre de
formation dédié.



PRIX (HT)

À partir de 1050 € /jour



CONTENU DU PROGRAMME

1. INTRODUCTION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (0H30)

- Rappel des obligations légales concernant le DUERP.
 - Principes généraux de prévention et cadre réglementaire.
 - Importance de la démarche pour l'activité de poissonnerie.
-

2. IDENTIFICATION DES RISQUES SPÉCIFIQUES À LA POISSONNERIE (1H30)

- Analyse des risques liés aux activités courantes (manutention, utilisation d'outils tranchants, réfrigération, exposition au froid).
 - Identification des risques chimiques (produits de nettoyage, conservation).
 - Risques biologiques : prévention des contaminations.
 - Troubles musculosquelettiques (TMS) et ergonomie des postes de travail.
 - Analyse participative avec les participants.
-

3. ÉLABORATION DU DUERP (1H30)

- Méthodologie pour répertorier les dangers et évaluer les risques.
 - Classement des risques et priorités d'actions.
 - Mise en place d'un plan d'action de prévention adapté à la poissonnerie.
 - Exemples concrets et cas pratiques.
-

4. IMPLICATION DES SALARIÉS ET MISE À JOUR DU DUERP (0H30)

- Sensibilisation et formation continue des salariés.
- Importance de la concertation pour une démarche participative.
- Mise à jour régulière : outils et astuces.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- • Supports techniques et outils d'analyse des risques.
- • Cas pratiques adaptés à l'activité de poissonnerie.
- • Documentation réglementaire et modèles de DUERP.



MODALITÉ DE FORMATION

- Présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Observation continue lors des exercices pratiques.
- QCM avant et après la formation pour évaluer la progression.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS

- Attestation de participation délivrée à la fin de la formation.
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de session.

-> Ce programme de formation est volontairement généraliste. Un audit sera effectué par le formateur afin de fixer les dates et horaires de la formation et de construire un programme «sur mesure» adapté à vos besoins spécifiques.
Ce plan de cours «sur mesure» permettra également d'établir la liste des éventuels achats à effectuer et du matériel qui sera nécessaire au bon déroulement de la formation.

NOTE : Si vous, ou l'un(e) de vos salarié(e)s, est une personne en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Mr Rudy Cohen à l'adresse mail : referenthandicap@kalyane.com